Islamisme à l'école : le « j'accuse » d'un principal de collège

écrit par Claude t.a.l | 27 août 2017
A marche forcée vers l'islamisation de la France : il faut commencer dès l'école !

Islamisme à l'école: le « J'accuse » d'un principal de collège.

Bernard Ravet a été principal dans trois des collèges les plus difficiles de Marseille. Il raconte la guerre de positions que mène l'islamisme au sein de ces établissements publics. Voici le « J'accuse » d'un hussard.

« Il y a urgence. C'est pourquoi j'écris ce livre. Pour dire un fragile espoir. Pour ne pas laisser les prophètes de l'Apocalypse nous convaincre, collectivement, que tout est fichu, que l'obscurantisme l'a emporté. » Il arrive que les premières lignes d'un livre sonnent comme une conjuration des 300 pages qui suivent…

C'est le cas avec l'ouvrage de Bernard Ravet, qui fut, quinze ans durant, principal de trois des collèges les plus difficiles de Marseille -les collèges Edouard-Manet, Versailles et Jean-Claude-Izzo. Le témoignage qu'il en a tiré est à la fois précieux, triste et courageux. Par l'accumulation d'histoires vécues et de choses vues, l'ancien principal décrit le lent grignotage de certains établissements publics par le religieux. Surveillants prosélytes, élèves prêchi-prêcheurs, parents sexistes… les coups de boutoirs sont nombreux et, peu à peu, l'institution craquelle.

« Depuis plus de dix ans, écrit Bernard Ravet, le fanatisme frappe à la porte de dizaines d'établissements. Il cherche à empiéter sur le territoire physique de la République, centimètre par centimètre, en imposant ses signes et ses normes dans l'espace scolaire, dans les cours de récréations, les cantines, les piscines. Il cherche aussi à envahir les salles de classe. » Sur de multiples sujets -l'égalité entre les hommes et les femmes, le darwinisme, la Shoah… -, les professeurs sont de

plus en plus contestés dans leur enseignement. Et de plus en plus démunis.

Le récit comporte bien, il est vrai, quelques moments d'espoir. On croise des élèves motivés qui s'en sortent, on applaudit les bonnes intuitions d'enseignants entêtés dans la bienveillance, et le tout regonfle, par à-coups, le moral de notre hussard de la République. Car Bernard Ravet en est un, précisons-le: obsédé par l'idée de donner une chance à tous ses élèves, quelle que soit leur origine ou leur religion. Mais l'optimisme ne fait pas le poids.

Et l'on referme le livre avec un sentiment d'urgence. De colère aussi, d'apprendre la solitude dans laquelle on laisse ces valeureux se débattre. De tristesse, enfin, de constater le peu de cas que l'on fait de ces élèves qui ont tout à attendre de l'école, et que l'on livre à l'influence de la minorité intolérante. Pour l'aider dans sa guerre de position contre l'islamisme, Bernard Ravet n'a pas trouvé grand monde. Lâcheté de l'institution, électoralisme des politiques, silence des syndicats… c'est bien le « J'accuse » d'un hussard de la République paru ce 23 août.

[Extraits]

Grands frères ou « Big brother »

Un jour, une jeune professeure d'histoire-géographie déboule dans mon bureau à la récréation de 10 heures. Fébrile. « Monsieur le Principal, pardon de vous déranger, je viens de vivre quelque chose de grave. C'était pendant le cours d'instruction civique des cinquièmes. Le cours sur les droits de l'homme. Mustapha a pris la parole…

– Mustapha… Celui qui est plutôt bon?

– Oui. Et là, il explique, soutient et argumente que l'homme et la femme ne sont pas égaux, qu'il est normal de lapider une femme adultère, tout comme de couper la main d'un voleur…

– J'imagine que vous avez réagi.

– Bien sûr! Il a continué. « Mais si, c'est vrai, c'est comme ça qu'on fait, c'est dans le petit livre qu'on m'a donné à la mosquée. »

– Quel petit livre?

– Je l'ignore. […]

Quelques jours plus tard, nous avons le livre entre les mains. Une vingtaine de pages, couverture beigeasse, format poche. Sa lecture va nous faire tomber de nos chaises. […] Ledit livret détaille les crimes des « mécréants »: croire que « les

régimes et les législations établies par les hommes sont mieux que la législation (Charia) de l'islam »; dire que « l'application de la législation islamique concernant les peines légales, telles que l'amputation de la main du voleur ou la lapidation de l'adultère mariée, n'est pas conforme aux moeurs actuelles modernes ». […]
Sont encore interdits le fait de « tourner en dérision […] Allah, Son Livre, Son Prophète (Paix et Bénédiction d'Allah sur lui) ou quoi que ce soit ayant trait à sa religion », la conversion à une autre religion, ou « le fait de ne pas étudier et pratiquer ces préceptes ».

La propagande a franchi les murs du collège
Nous sommes atterrés. Je lui rends le petit livre en lui demandant d'essayer de savoir comment son élève se l'est procuré. Elle revient me voir à l'heure du déjeuner: « Ça vient de la mosquée d'Abdel, notre surveillant. » Abdel. Toujours propre sur lui. Habillé à l'occidentale. Physique sec. Petite barbiche bien taillée. Extrêmement poli. Je n'ai qu'à m'en féliciter. Bien que d'un tempérament solitaire, il s'est imposé parmi le petit groupe de surveillants sur lesquels je m'appuie dans les circonstances les plus délicates. Il sait « tenir » une permanence avec 50 élèves sans que cela bronche. Est toujours partant pour remplacer un collègue absent. Pour tout dire, c'est mon meilleur surveillant.
A cet instant, jaillit néanmoins de ma mémoire le fait qu'il n'embrasse pas ses collègues de sexe féminin. Je n'avais pas fait attention, imputant à son caractère solitaire ce que je prenais pour de la timidité. Nous décidons, avec l'enseignante qui a découvert le pot aux roses, de ne pas ébruiter l'affaire. En revanche, j'alerte le rectorat. Qui me fait appeler le lendemain par le proviseur « vie scolaire », chargé de régler ce genre de questions. Le dialogue est surréaliste.
»**Merci de nous avoir informés. Mais on ne peut rien faire.**
— Pardon?
— Ce monsieur a signé un contrat. Il est titulaire pendant six ans.
— On peut au moins le déplacer dans un établissement où son prosélytisme fera moins de dégâts qu'auprès de collégiens de ce quartier?
— Non. Sauf si vous réussissez à le prendre la main dans le sac. Bon courage. » Je raccroche et appelle le commissaire du IIIe arrondissement, avec qui j'entretiens des relations de confiance.
Je lui explique la situation et lui demande s'il a déjà entendu parler de la mosquée que fréquente mon surveillant. Une heure plus tard, mon téléphone sonne. A l'autre bout du fil, une fonctionnaire des RG, les Renseignements généraux.

« Le commissaire du IIIe arrondissement m'a contactée. Je peux vous expliquer les mosquées du quartier, mais il vaut mieux qu'on se rencontre. » Nous voici donc, mon adjointe et moi, le mercredi après-midi suivant, rue d'Arménie, siège marseillais de notre défunt service de police politique. […] L'officier chargé de surveiller les cultes nous accueille. Une femme, proche de la retraite. Je lui tends la photocopie du petit livre.

Le surveillant fiché S, le rectorat aux abonnés absents

Un simple coup d'oeil sur la couverture lui suffit. « C'est bien ce que je pensais. Je connais ce fascicule. Il a été imprimé en Arabie saoudite. Sa diffusion a été explicitement interdite en France, au titre de la protection de la jeunesse. »

Je l'interroge sur la mosquée de notre surveillant. […] « Elle relève du mouvement Tabligh, qui a été lancé dans les années 1930, au Pakistan. Leur objectif est de réislamiser le peuple. Leur créneau, c'est de s'occuper des familles. » Comment? « Ils ont des services de secours mutuel, ils aident au rapatriement des défunts pour les enterrements…

Le terroriste potentiel ne raconte pas à son psy qu'il veut tout faire péter

Mais leur vrai truc, c'est de harponner les familles par le truchement de l'aide aux devoirs. Votre mosquée, par exemple, a créé une association à cette fin. El Nour. Ça veut dire… » La lumière. Je sais. En un clin d'oeil, les pièces du puzzle se mettent en place. Trois mois avant, j'avais reçu la candidature d'un Nabil, qui intervient à El Nour. Forcément téléguidée.

Et Abdel? « Vous avez son nom de famille? » Je sors sa fiche, avec tous les détails dont nous disposons. Elle passe un coup de fil puis glisse la feuille dans son fax. Dix minutes après, un de ses collègues entre dans le bureau et lui tend un dossier. « Ah, oui. Ce monsieur est connu de nos services. Il est sous surveillance depuis six mois. » On dirait aujourd'hui qu'il est fiché S. La boucle est bouclée. Nous sortons sur le trottoir de la rue d'Arménie. Groggy. […] **Le lendemain, notre nouveau fax au rectorat ne suscite pas plus de réactions que le précédent. Nous sommes seuls. (**…)

Contraint de refuser un élève juif

Lorsque j'étais principal du collège Versailles, une femme s'est présentée à moi. Elle venait d'arriver dans le quartier, en provenance d'Israël, et voulait inscrire son fils dans le collège. Je les rencontre. Autant le français de la maman est bon,

autant celui du fils, qui a grandi là-bas et effectué sa scolarité en hébreu, est hésitant. Il va falloir que je l'inscrive dans ma classe de primo-arrivants afin qu'il suive des cours de français langue étrangère.
A peine aura-t-il baragouiné deux mots avec son accent à couper au couteau que les autres lui demanderont d'où il vient. S'il dit la vérité, il se fera laminer. Je n'ai aucun doute là-dessus: interrogés quelques mois plus tôt par Edouard Zambeaux, un journaliste de RFI venu en reportage au collège, sur leurs relations avec les juifs, des élèves ont répondu: « Il n'y en a pas. Et s'il y en avait, ils seraient obligés de se cacher. » Je ne veux pas prendre de risque, encore moins en faire prendre à ce garçon. J'interroge sa mère, sans cacher les raisons de mon embarras:
« Avez-vous songé à l'inscrire au collège privé juif ?
— A Yavné? Oui. Mais il n'y a plus de place. »
Je prends mon téléphone devant elle. Le collège confirme. Il me faudra activer des amitiés personnelles pour atteindre un élu marseillais issu de la même communauté afin de le sensibiliser et d'obtenir une dérogation. Je l'assume: ce jour-là, une fois encore, j'ai agi en directeur d'ONG, parant à l'urgence qui me semblait la plus vitale, et pas en principal de collège investi de la mission de défendre des valeurs républicaines qui, en l'état, ne m'auraient pas permis de garantir la sécurité de cet adolescent dans mon collège musulman à 95%, où certains sont chauffés à blanc tous les soirs via les télévisions par satellite arabes vouant aux gémonies Israël, les juifs, et la France coupable d'interdire le port du voile aux élèves.

Etre obligé de refuser un élève juif, faute de pouvoir le protéger au quotidien. Savoir, impuissant, que mes professeurs sont dans une négociation constante entre leurs consciences morale et professionnelle quand ils abordent certains chapitres essentiels des programmes. Constater que la police est parfois une meilleure alliée que la hiérarchie pour m'aider à tenir la boutique.

Avouer son impuissance institutionnelle face aux forces qui avaient conquis le territoire. (…)

Le « bon Arabe »… de l'école coranique
Cela se passe au collège Versailles où, comme je l'ai déjà indiqué, une de mes obsessions est de tenter de capter les bons élèves de CM2 afin qu'ils ne filent pas dans le privé. Un directeur d'école me souffle une idée qui me semble avoir la force de l'évidence.
« On a une centaine d'enfants qui suivent des cours d'arabe -dans le cadre de ce

qu'on appelle les Elco, les enseignements de langue et culture d'origine. Ils doivent arrêter en collège. Pourquoi ne pas les fidéliser en créant un enseignement de la langue au collège Versailles? Nous montons le projet de classe bilangue dès la sixième, qui déboucherait sur de l'arabe en LV3 en quatrième pour ceux qui veulent, et commençons à faire le tour des écoles primaires du secteur afin d'identifier les meilleurs élèves inscrits en Elco.
Nous organisons une réunion avec les familles, en juin, pour leur présenter cette nouvelle classe. Déception. Sur les 24 élèves nécessaires à l'ouverture de la classe, seule une dizaine a répondu à l'appel. Je veux en avoir le coeur net. Une famille du quartier, que je connais bien, a déjà deux enfants au collège -deux filles, brillantes- et leur frère est en CM2. Un soir de juin, je croise le père.

« Votre fils, il ne va pas aux cours d'arabe à l'école?
– Si ! Le professeur dit même que c'est le meilleur.
– Vous n'avez pas entendu parler de la classe bilangue que nous créons?
– Si, si…
– Et pourquoi ne l'inscrivez-vous pas? Vous avez peur que ce soit trop de travail?
– Ecoutez, M. Ravet… Personne n'ose vous le dire mais je vais le faire. Vous n'aurez quasiment personne dans votre classe. L'imam nous a dit que vous n'allez pas enseigner le bon arabe.
– Le bon arabe?
– L'arabe de la religion. Celui que l'imam enseigne à l'école coranique. C'est là que vont tous les enfants pour apprendre. »

Pour une fois, l'institution n'a pas été tatillonne, en partie car je ne demandais pas de moyens supplémentaires. J'ai ouvert la classe pour 12 élèves afin d'affirmer que nous, Education nationale, institution d'Etat, pouvions offrir une reconnaissance culturelle à ces enfants et à leur famille. […]

Les politiques: au mieux déboussolés, au pire complices

A cette époque, le religieux est prêt à s'immiscer dans tous les interstices, sur chaque territoire que nous concédons. Et nous en concédons. Les politiques sont, au mieux, aussi déboussolés que nous, au pire complices. Un jour, nous espérons, quand, soucieux de sortir les adolescents de leurs ghettos, nous obtenons une subvention pour organiser un séjour pédagogique.

Le lendemain, nous déchantons quand nous découvrons que le maire de Marseille a

inauguré une nouvelle mosquée d'obédience tabligh. Peut-il ignorer ce que moi, humble principal de collège, j'ai appris en deux heures chez les policiers des RG? […] Le surlendemain, nous nous effondrons quand nous voyons une sénatrice socialiste, Samia Ghali, participer à la cérémonie de la pose de la première pierre de l'établissement, aux côtés du président de la sulfureuse UOIF (Union des organisations islamiques de France), de l'ambassadeur du Qatar et de celui du Koweït. […]

Si seulement je parvenais à me convaincre que ces gestes constituent autant de mains tendues dans un esprit de tolérance et d'ouverture. Malheureusement, il ne s'agit là que de banal clientélisme. Hypocrisie. Absence de vision. Abandon des troupes.

http://www.lexpress.fr/education/islamisme-a-l-ecole-le-j-accuse-d-un-principal-de-college_1937071.html

---

Quand on en est arrivé à un tel point, la référence à la laïcité n'est plus qu'un cautère sur une jambe de bois.

Note de Christine Tasin

Le CCIF va-t-il porter plainte contre l'Express et Bernard Ravet pour incitation à la haine ? Le CCIF déteste que l'on dise la vérité sur l'islam.

La LDH et la Licra vont-ils porter plainte contre l'Express et Bernard Ravet pour incitation à la haine ? La LDH et la Licra détestent que l'on dise la vérité sur l'islam.